

# FICHE SEJOUR

Collège Le Joncheray - Beaumont/Sarthe



**DEPART : Dimanche 17 mars à 6h30. Rendez-vous au collège à 6h.**

L'arrivée à la station est prévue vers 18h00, pour équiper tous les enfants avant le dîner.

**Attention: prévoir le déjeuner du dimanche midi** (sandwiches, eau...)

**RETOUR : Le samedi 23 mars vers 00h30 au collège** (Selon les conditions de circulation).

## INFORMATIONS PRATIQUES :

Lieu du séjour : Chalet le Belledonne, Chamrousse, 38 410.

Site internet station : <https://www.chamrousse.com/hiver>

## **Déroulement de la journée** (sous réserve des disponibilités de l'E.S.F.)

-8h00: Lever.

-9h00 à 11h00: Ski (Moniteurs ESF + Professeurs EPS).

-11h30 à 12h45: Repas chaud au chalet (placé au pied des pistes).

-14h à 16h: Ski (Moniteurs ESF + Professeurs EPS).

-16h15: retour au chalet et goûter.

-17h: activités sportives et ludiques encadrées, activités culturelles liées au milieu montagnard et projets scolaires autour des arts plastiques et du numérique.

-19h: Diner.

Les tests de fin de séjour (pour obtenir les étoiles) se passeront le jeudi après-midi ou vendredi matin avec les moniteurs ESF.

En fonction des conditions climatiques le programme pourra être légèrement modifié.

## **Le matériel « indispensable » :**

-Une combinaison de ski.

-Des sweats et t-shirts.

-Plusieurs paires de chaussettes chaudes.

-Une paire de **gants de ski imperméables**.

-Des lunettes de soleil ou un masque de ski.

-Un tube de crème solaire.

-Un bonnet et une écharpe.

-Un jeu de carte ou de société pour partager de bons moments avec ses camarades.

## **Linge de rechange :**

-Chaussettes, slips, pulls.

-Une tenue confortable pour être dans le chalet.

-Serviettes et matériel de toilette.

-Une paire de chaussons pour le chalet.

-Une paire de chaussures normales.

Avant d'acheter une combinaison ou pantalon de ski, renseignez-vous auprès d'autres familles dont les élèves sont au collège et essayez de vous faire prêter les tenues. Il est aussi possible de trouver du matériel d'occasion.

## **Le Superflu :**

Il sera possible de confier une petite somme d'argent de poche à l'un des accompagnateurs (sous enveloppe avec le nom de l'enfant et la somme).

Enfin vous éviterez de donner trop de bonbons et autres gâteaux aux enfants. Des excès ayant eu lieu par le passé, les enfants ne mangent plus aux repas, les chambres sont jonchées d'emballages vides et les disparités créent jalousies et problèmes de chapardage préjudiciables au séjour.

## **Interdit :**

**Les lecteurs mp3, téléphones portables ou autres consoles de jeu.**

## VIE EN COMMUNAUTE

Ce séjour sera pour beaucoup un apprentissage de la vie en communauté. La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres, tant par le respect des biens que des personnes et des horaires (départs, retard, sommeil).

Les chambres seront composées par affinités (par duos) mais il ne sera pas toléré de chahut ni de débordements. Des sanctions pourront être prises avec changement de chambrées.

D'autre part, l'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser l'inscription d'un élève si son attitude en cours, à l'AS ou dans tout autre lieu du collège, ne correspond pas à ce qui est attendu pour le bon déroulement du séjour.